


**Nom de la source**

La Presse (site web)

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Provinciale

**Provenance**

Montréal, Québec, Canada

Jeudi 20 décembre 2018

La Presse (site web) • 379 mots

# Les professionnels rejettent la dernière offre de Montréal

*PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN*

**Retour à la case départ dans les négociations entre la Ville de Montréal et ses 2000 professionnels, qui piétinent depuis près de 5 ans. « Insultés », les syndiqués ont massivement rejeté hier soir la « dernière offre globale finale » faite par la métropole.**

Leur convention collective étant échue depuis février 2014, plus de 800 membres du Syndicat des professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) se sont réunis mercredi soir pour voter sur la plus récente offre patronale. Mais tout comme les deux précédentes propositions de règlement, ceux-ci l'ont rejetée à 97 %.

« Nos membres étaient insultés », rapporte la présidente du SPPMM, Anne Dorais.

L'exécutif syndical avait d'ailleurs recommandé à ses membres de refuser la proposition de règlement, indiquant que celle-ci prévoyait des augmentations salariales inférieures à l'inflation et un recul de leurs conditions de travail. En tenant compte de l'inflation, le syndicat calcule que ses membres auraient vu leur rémunération diminuer de 4,12 % s'ils avaient accepté l'offre. « Pour quelqu'un qui débute, ça représente une perte de 45 000 \$ sur l'ensemble de sa carrière. Quelqu'un en milieu de progression, c'est 16 000 \$ », illustre Mme Dorais.

On précise que l'offre prévoyait une diminution des congés personnels et de maladie ainsi que le coût des assurances

médicales soit entièrement à la charge des retraités.

Le syndicat trouvait l'offre d'autant plus décevante qu'ils jugent qu'elle était moins généreuse que celle consentie à d'autres groupes, comme les policiers. « Il y a vraiment un manque d'équité », estime Anne Dorais.

La métropole a réagi en après-midi par communiqué en assurant que « lors des négociations, la Ville de Montréal a toujours été guidée par le principe d'équité envers ses employés, et ce, en respect avec les ententes convenues avec d'autres groupes d'employés, depuis plus de deux ans, et des efforts qu'ils ont consentis. » L'administration indique que la proposition respectait la « capacité de payer des Montréalais ». Surprise par ce rejet, Montréal dit s'attendre à recevoir du syndicat des explications sur les motifs de ce vote.

L'offre rejetée mardi soir était la troisième en 5 ans de négociations.

La Ville de Montréal compte 2400 professionnels, dont la rémunération s'élève à 291,5 millions. Près de 2000 d'entre eux sont affiliés au SPPMM, oeuvrant notamment dans les bibliothèques, les finances, les communications, l'infor-

© 2018 La Presse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**PubliC** Certificat émis le 21 décembre 2018 à Marie-Pier Côté à des fins de visualisation personnelle et temporaire.  
news-20181220-CY-5208719